N° 37

DE L'EMPLOI
DU
NITRATE ACIDE DE MERCURE;

THÈSE

Présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 3 mars 1826;

PAR AUGUSTE GODART, de Troyes,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

Bachelier ès-lettres; ancien Élève des hôpitaux civils de Paris.

Quidquid vidi, dico.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1826.

A MON PÈRE.

A MONSIEUR JULES CLOQUET,

Chirurgien-Adjoint de l'hôpital Saint-Louis; Professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, de la Société philomatique, de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, du Lycée d'histoire naturelle et de l'Académie de New-Yorck, de la Société médicale de Lexincton, de la Société médico-chirurgicale de Berlin, etc., etc.

C'est par vos sages conseils que j'ai toujours eté guidé depuis mon entrée dans la carrière médicale; c'est dans vos savantes leçons, c'est dans vos entretiens bienveillans que j'ai puisé la plus grande partie des connaissances que j'ai pu acquérir; agréez, je vous prie, ce témoignage public de la reconnaissance que je vous ai vouée, et que je vous conserverai éternellement.

J. GODART.

DE L'EMPLOI

DU

NITRATE ACIDE DE MERCURE.

Le nitrate acide de mercure, tel que l'emploient à l'hôpital Saint-Louis MM. *Richerand* et *J. Cloquet*, est composé de huit parties d'acide nitrique et d'une partie de proto-nitrate acide de mercure cristallisé. (On donnait autrefois le nom d'*eau mercurielle*, de *remède du capucin*, *remède du duc d'Antin*, à une simple dissolution de proto-nitrate acide de mercure dans l'eau. Le nitrate acide de mercure employé à l'hôpital Saint-Louis jouit donc de propriétés caustiques bien supérieures à celles de ce remède.)

Il est liquide, incolore, transparent, doué d'une saveur styptique extrêmement prononcée. Abandonné quelque temps à lui-même, ou plutôt lorsqu'on en fait usage et que l'on trempe souvent le pinceau dans ce liquide, l'action de la lumière et des corps que l'on y trempe décompose une partie de l'acide nitrique, qui se transforme en oxygène et en acide nitreux; l'oxygène se dégage, et l'acide nitreux reste dans la dissolution, qu'il teint en vert, tirant quelquefois sur le jaune orangé. Mais malgré cette altération, le liquide n'en jouit pas moins des propriétés les plus énergiques. Cette dissolution teint la peau en jaune, qui ne disparaît que par le renouvellement de l'épiderme; sa causticité est extrêmement énergique. Traitée par les alcalis, elle

donne un précipité noir. Il est blanc par l'acide hydrochlorique, orangé rougeâtre par l'acide chromique et les chromates, noir par l'acide hydrosulfurique et les hydrosulfates.

Propriétés médicinales. Le nitrate acide de mercure peut être employé dans une foule d'affections extrêmement graves, et triompher de la plupart de ces maladies, de celles même qui ont résisté à tous les autres moyens. Ce que j'avance n'est pas une simple conjecture : ce n'est pas une hypothèse déduite de raisonnemens plus ou moins spécieux ; c'est la conséquence d'une multitude de faits observés journellement à l'hôpital Saint-Louis sur une foule d'individus affectés de maladies chroniques très-graves, la plupart réputées incurables, et qui ont cédé à l'emploi plus ou moins répété du nitrate acide de mercure. Ainsi j'ai vu des malades atteints de dartres scrophuleuses rongeantes (*herpes exedens*, *lupus vorax*) qui leur avaient déjà détruit une partie du nez guérir rapidement par l'emploi de ce remède lorsque tous les autres modes de traitement avaient été sans succès. A peine le caustique appliqué, *l'inflammation érosive* se bornait, le cercle inflammatoire, souvent étendu très-loin, diminuait et se rapprochait de l'ulcération d'une manière très-remarquable, et dans plusieurs cas, un laps de temps assez court suffisait pour amener une entière cicatrisation. Combien n'avons-nous pas vu d'ulcères rebelles depuis plusieurs années à tous les moyens jusqu'alors en usage (émolliens, décoctions aromatiques, bandelettes agglutinatives) céder à l'action du nitrate acide de mercure ? Le chlorure de soude lui-même, dont on vient d'observer tant de bons effets à la Pitié, a échoué dans plusieurs cas où le nitrate acide de mercure a réussi, et je ne sache pas que le premier de ces remèdes ait réussi dans des cas où le dernier ait échoué ; car à l'hôpital Saint-Louis, tous les ulcères calleux traités par le nitrate acide de mercure ont toujours cédé à son application. Ce ne sont pas là les seuls cas pour lesquels MM. *Richerand* et *J. Cloquet* aient employé ce moyen. Il arrive souvent que des ulcères syphilitiques, malgré tous les mercuriaux admi-

nistrés tant à l'intérieur qu'extérieurement, n'en font pas moins des progrès rapides, et ne s'arrêtent qu'après avoir détruit le palais, les os propres du nez ou tel autre organe non moins important. Eh bien! dans plusieurs cas de ce genre, ce remède a non-seulement arrêté les progrès de l'ulcération, mais il a même amené une prompte cicatrisation. A la suite d'inflammations intenses, des indurations plus ou moins étendues surviennent quelquefois, s'ulcèrent, et cette ulcération ne s'arrête qu'après avoir détruit toute cette partie endurcie; plusieurs ulcérations de ce genre ont encore été arrêtées et amenées à une prompte cicatrisation par le nitrate acide de mercure. Qui ne sait avec quelle ténacité plusieurs affections cutanées adhèrent à ce tissu? Les dartres furfuracées arrondies (*lepra vulgaris*), les squameuses lichénoïdes (*psoriasis inveterata*, etc.), sont plus rebelles, et cependant à la faveur de ce remède plusieurs de ces maladies ayant leur siége sur le visage ont disparu sans laisser à leur suite la moindre cicatrice : rarement ses effets ont été nuls.

En un mot, le nitrate acide de mercure, employé encore dans plusieurs autres affections, a presque constamment été suivi de succès non équivoques.

Maintenant si l'on cherche à s'expliquer les effets étonnans du nitrate acide de mercure, si l'on veut savoir quelle cause, quel principe peut lui donner cette prééminence sur la plupart des autres caustiques, on est loin d'arriver à une solution satisfaisante. En effet, on voit un liquide composé d'acide nitrique et de protoxyde de mercure. D'après sa composition chimique, il est évident qu'il doit jouir de propriétés caustiques très-énergiques; mais d'autres substances peuvent jouir des mêmes propriétés, à un degré peut-être encore plus élevé, sans cependant modifier nos tissus de la même manière.

Si ce n'est pas à ses propriétés caustiques que sont dus ses effets les plus remarquables, ce ne peut donc être qu'au mercure, qui entre dans sa composition, ou bien encore à la combinaison intime de l'acide nitrique avec l'oxyde de mercure, combinaison que nous ne

connaissons que par ses résultats. Quoi qu'il en soit, à quelque cause qu'il les doive, le nitrate acide de mercure jouit d'une propriété particulière qui le distingue des autres caustiques, propriété qui, quoiqu'on n'en puisse pas donner une explication satisfaisante, n'en est pas moins prouvée par ses effets, et doit être tout aussi-bien admise que celle de tel ou tel autre médicament que nous employons sans cesse, sans connaître davantage son mode d'action sur l'économie animale.

D'ailleurs ne sait-on pas que chaque caustique a sa manière propre d'agir ; que la composition chimique de la substance cautérisante paraît influer d'une manière très-prononcée sur la rapidité de la cicatrisation, sur la forme de la cicatrice, sur la durée de la douleur qui suit son application, etc.? Ainsi, par exemple, immédiatement après l'application du nitrate acide de mercure, la douleur est très-vive ; mais peu de temps après elle a entièrement disparu. Puis enfin le choix que les praticiens les plus expérimentés font de tel ou tel caustique pour combattre telle ou telle affection ne vient-il pas à l'appui de ce que j'ai avancé dans ce travail.....?

Mode d'application. Après avoir fait dissoudre un gros de proto-nitrate acide de mercure dans une once d'acide nitrique, on trempe un pinceau dans ce liquide que l'on étend sur la partie malade ; on prolonge plus ou moins l'application du caustique, selon l'épaisseur des parties qu'on veut cautériser. Si l'on désire une cautérisation long-temps continuée, on recouvre la partie malade d'une couche plus ou moins épaisse de charpie râpée, on l'imbibe du liquide caustique, et l'on maintient le tout à l'aide d'un bandage. Une seule cautérisation suffit quelquefois ; deux, trois, ou même un plus grand nombre, peuvent cependant devenir nécessaires selon l'ancienneté et l'étendue de l'affection. Les observations suivantes prouveront, je l'espère, ce que je viens d'avancer dans cette dissertation, et engageront les praticiens à répandre de plus en plus l'usage de ce médicament héroïque lorsqu'il est confié à des mains habiles.

I.re OBSERVATION (1).

Ulcères syphilitiques anciens et profonds à la joue gauche et à la commissure des lèvres. — Deux cautérisations. — Guérison en vingt-trois jours.

La nommée Joséphine Desnoyers, âgée de quarante-neuf ans, fille, couturière, d'une forte constitution, n'étant plus réglée, fut prise subitement, dans le mois d'octobre 1823, de douleurs très-aiguës dans la joue gauche, qui se tuméfia beaucoup, surtout près de la commissure des lèvres. Bientôt deux points abcédèrent et donnèrent lieu à deux ulcères profonds, douloureux, grisâtres, ayant environ un pouce de diamètre. La commissure des lèvres, la muqueuse buccale elle-même furent aussi le siége d'ulcérations, mais plus superficielles. D'après l'avis de son médecin, cette malade se soumit à un traitement antisyphilitique, pansa ses ulcères avec des plumasseaux enduits de cérat mercuriel, etc., sans éprouver aucune amélioration. Elle entra à l'hôpital Saint-Louis le 2 janvier 1824, trois mois après l'invasion de son affection.

On la soumit alors à un nouveau traitement antisyphilitique par la liqueur de *Van-Swiéten*, le sirop sudorifique, l'application sur les ulcères de cérat mercuriel double, jusqu'au 22 janvier 1824. Mais les ulcères, loin de s'améliorer, s'étendant de plus en plus en largeur et en profondeur, et devenant d'une excessive sensibilité, on se détermina à les cautériser avec le nitrate acide de mercure.

Le 22 janvier, première cautérisation. Douleurs vives, qui se prolongent quelque temps après l'application du caustique ; puis bientôt gonflement de la face du côté gauche.

---

(1) La plupart de ces observations ont été recueillies et m'ont été données par mon ami, M. *Paillard*, interne à l'hôpital Saint-Louis, dans le service duquel se trouvaient le plus grand nombre des malades traités par le nitrate acide de mercure.

Le 23 janvier, plus de douleur, plus de gonflement.

Le 25, chute des escharres, état vermeil des surfaces ulcérées, pus d'assez bonne qualité, douleurs modérées. (On reprend le traitement antisyphilitique interne; pansement avec de la charpie sèche.)

Le 28, cautérisation nouvelle des ulcères de la face interne et externe de la joue; les douleurs et le gonflement durèrent environ six heures, et se dissipèrent après.

Le 4 février, toutes les escharres étaient tombées; les ulcères, dont les bords s'étaient considérablement affaissés, étaient vermeils, recouverts de bourgeons charnus de bonne nature; le pus était peu abondant, et la cicatrisation commençait.

Le 8 février, les ulcères de la commissure des lèvres étaient entièrement cicatrisés.

Le 10, salivation légère. (Suspension de traitement.) Les ulcères de la face externe de la joue étaient plus de moitié cicatrisés. (On continue les pansemens avec la charpie sèche.)

Le 15, cicatrisation complète. La malade sortit le 20 tout-à-fait guérie; la cicatrice semblait de bonne nature.

II.e OBSERVATION.

Dartres rongeantes au nez depuis deux ans. —Cautérisation répétée tous les huit ou dix jours avec le nitrate de mercure. — Guérison au bout de trois mois.

Le nommé Brodier, âgé de vingt-trois ans, d'une constitution assez forte, tapissier, entra à l'hôpital Saint-Louis le 9 juin 1824. Deux ans auparavant, en se battant avec un de ses camarades, ce malade fut mordu profondément au nez; la cicatrisation se fit long-temps attendre, et il lui resta toujours de la rougeur et de la douleur aux environs. Quelques mois après, il reçut encore sur le nez un violent coup de bâton, qui détermina une forte contusion. Dès-lors cet organe resta constamment rouge, chaud, gonflé, douloureux; des végétations granuleuses, blafardes, extrêmement

douloureuses, se développèrent surtout sur les ailes; et à l'entrée de Brodier à l'hôpital, son nez présentait le volume du poing; il était sillonné par des ulcérations qui rendaient un pus sanieux, et couvert de végétations et de croûtes jaunâtres; les environs mêmes de cet organe étaient durs et tuméfiés.

Du reste, Brodier n'avait été atteint depuis son enfance d'aucune autre maladie; il n'avait jamais contracté aucune affection syphilitique.

C'est en vain que les médecins de Tours avaient employé pour combattre cette maladie les émolliens, l'application de diverses pommades, de différens onguens; en vain ils avaient eu recours aux traitemens antidartreux, antisyphilitique, etc.: tout avait échoué.

C'est alors que, désespéré de n'obtenir aucune amélioration dans son état, ce malade vint à Paris, et entra à l'hôpital Saint-Louis.

Le 10 juin 1824, on cautérisa le nez avec le nitrate acide de mercure. Les douleurs furent très-vives, le gonflement considérable; mais vers le soir, douleur et gonflement, tout avait disparu. Bientôt les escharres tombèrent. Le 18, on pratiqua une nouvelle cautérisation, et le 29, on observait déjà une amélioration très-prononcée.

Dès ce moment, sans être assujetti à aucun traitement intérieur, ce malade fut cautérisé tous les sept, huit ou dix jours; les croûtes tombèrent, les ulcérations se cicatrisèrent, le nez reprit son volume ordinaire, et la guérison fut complète vers le mois de septembre. La peau du nez était entièrement renouvelée; le tissu de la cicatrice était, ou du moins semblait être solide, et le malade n'éprouvait plus aucune douleur.

III.e OBSERVATION.

Ulcères scrophuleux nombreux et anciens au bras, à l'avant-bras et à la main. — Cautérisation fréquente avec le nitrate acide de mercure. — Guérison.

La nommée Lachapelle, âgée de dix-neuf ans, d'une constitution assez forte, bien réglée, entra à l'hôpital Saint-Louis le 15 mai 1824,

pour se faire traiter de quinze ulcères scrophuleux, les uns superficiels, ayant la largeur d'une pièce de cinq francs, les autres profonds et larges seulement comme une pièce de dix sous. Tous les traitemens employés jusqu'à ce jour n'avaient amené aucune amélioration.

Un nouveau traitement antiscrophuleux n'étant pas plus heureux que les précédens, on se détermina à la cautérisation par le nitrate acide de mercure.

La première cautérisation fut faite le 28 juin 1824. Les douleurs, assez vives, le gonflement considérable, se dissipèrent vers le soir. Les cautérisations furent répétées tous les huit ou dix jours, et les pansemens faits avec de la charpie sèche.

Le 19 juillet, les ulcères avaient un très-bon aspect; plusieurs étaient cicatrisés.

Le 23 août, la cicatrisation de tous les ulcères était complète; mais, comme les cicatrices ne paraissaient pas de bonne nature, que leur tissu semblait peu solide, on continua à cautériser tous les sept ou huit jours, et enfin, vers la fin d'octobre 1824, la malade sortit de l'hôpital entièrement guérie. Son membre, auparavant maigre et faible, avait repris de la force et de l'embonpoint.

IV.e OBSERVATION.

Dartre rongeante à la joue et au nez durant depuis cinq ans. — Trois cautérisations avec le nitrate acide de mercure. — Guérison en un mois.

La nommée Magey, âgée de dix ans, née de parens dartreux, d'une constitution lymphatique, ayant fait une chute vers l'âge de cinq ans, la joue droite, le côté externe et droit du nez avaient porté sur des morceaux de verre, et il en était résulté une plaie contuse, qui, malgré les soins les mieux appropriés, ne guérit pas parfaitement, se couvrit de croûtes, et donna lieu à un suintement séro-purulent. Bientôt cette plaie se convertit en une ulcération rongeante; elle se recouvrit de végétations; les environs devinrent durs, luisans, mais cependant peu ou même point douloureux.

Lors de son entrée à l'hôpital Saint-Louis, le 14 mai 1824, cette malade présentait une surface ulcérée d'un pouce et demi de diamètre à la partie supérieure de la joue droite, et deux autres ulcérations de la largeur d'une pièce de dix sous sur le côté externe et droit du nez. Les surfaces ulcérées étaient rouges et recouvertes de végétations de l'épaisseur d'une ligne environ.

La malade avait subi en vain plusieurs traitemens antiscrophuleux.

La première cautérisation avec le nitrate acide de mercure fut faite le 16 mai ; les douleurs, le gonflement, assez considérables, avaient disparu le lendemain matin. Le 24, chute des escharres, aspect vermeil de la plaie. (Deuxième cautérisation.)

Le 31, les végétations sont détruites. (Troisième cautérisation.)

Le 6 juin, les escharres étaient tombées, la cicatrisation marchait rapidement; elle fut complète le 16, et parut solide et de bonne nature.

La petite malade resta encore quelques jours à l'hôpital pour une ophthalmie, qui céda aux moyens ordinaires.

V.e OBSERVATION.

Ulcères syphilitiques à la jambe droite, anciens et rebelles depuis six mois. — Traitement antisyphilitique interne, application d'onguent mercuriel. (Aucune amélioration.) — Quatre cautérisations avec le nitrate acide de mercure. — Guérison en vingt-un jours.

Le nommé Raffin, âgé de trente-six ans, d'une forte constitution, gendarme à cheval, entra à l'hôpital Saint-Louis, le 20 février 1824, pour se faire traiter de trois ulcères syphilitiques qu'il portait depuis six mois au milieu du mollet droit. Deux de ces ulcères avaient la largeur d'une pièce de cinq francs, l'autre celle d'une pièce de vingt sous. Un traitement antisyphilitique bien méthodique et suivi très-exactement, des applications d'onguent mercuriel, faites régulièrement sur les ulcères, avaient été sans succès. Un nouveau traitement

fut commencé à l'entrée du malade à l'hôpital (le 20 février). Aucune amélioration n'étant survenue le 20 mars, le malade éprouvant de vives douleurs sur les ulcérations, dont les environs étaient livides, et le mollet étant gonflé, on eut recours au nitrate acide de mercure.

La première cautérisation fut faite le 21 mars. Les douleurs et le gonflement résultat de l'application du caustique se dissipèrent en quelques heures. (Pansement avec la charpie sèche.)

Le 22, les douleurs et le gonflement habituels avaient beaucoup diminué.

Le 25, les escharres étaient tombées, les ulcérations offraient un aspect meilleur. On fit une deuxième cautérisation.

Le 30, pus de très-bonne nature, plus de douleur dans le mollet; la cicatrisation commençait. On fit une troisième cautérisation.

Le 2 avril, les deux grands ulcères avaient beaucoup diminué d'étendue: le plus petit était stationnaire. (Quatrième cautérisation, pansement simple.)

Le 10 avril, les deux grands ulcères étaient entièrement cicatrisés, le petit marchait rapidement vers la guérison, lorsque des affaires particulières obligèrent Raffin à sortir de l'hôpital.

VI.e OBSERVATION.

Dartre rongeante scrophuleuse à la joue depuis six ans, au nez depuis deux ans. — Cautérisations répétées avec le nitrate acide de mercure. — Guérison au bout de sept mois.

Le nommé Alexandre Loyot, âgé de dix-huit ans, boulanger, entra à l'hôpital Saint-Louis au mois d'avril 1824. Il était atteint d'une dartre scrophuleuse rongeante, qui avait détruit l'aile gauche du nez dans la plus grande partie de son étendue; l'ulcération était

profonde, douloureuse, fournissait une suppuration de mauvaise nature; le reste du lobe du nez était rouge, gonflé, extrêmement douloureux, parsemé de croûtes et de boutons. A la joue gauche, au-devant de l'oreille, on observait une autre dartre de même nature, qui avait la largeur de la moitié de la paume de la main, et qui présentait plusieurs ulcérations enfoncées, des tubercules saillans, douloureux, et des croûtes jaunâtres, épaisses, qui couvraient un pus sanieux et fétide. Cette dartre tourmentait le malade depuis sept ans; celle du nez, plus récente, n'était survenue que depuis deux ans.

Tous les traitemens employés contre cette horrible affection avaient échoué. A son entrée à l'hôpital, Loyot fut encore soumis à un traitement scrophuleux (tisane de houblon, vin antiscorbutique, bains alcalins, pansemens avec la pommade au calomélas), qui ne procura aucune amélioration.

C'est alors qu'on employa le nitrate acide de mercure. On fit tomber les croûtes au moyen d'un cataplasme émollient, et on cautérisa profondément toutes les ulcérations. Les cautérisations étaient réitérées tous les quatre ou cinq jours; et au bout de trois mois, les ulcérations de la joue furent tout-à-fait cicatrisées. La cicatrisation de la dartre du nez se fit attendre plus long-temps; elle ne fut complète que dans les premiers jours du mois de novembre, sept mois après l'entrée du malade à l'hôpital Saint-Louis.

VII.^e OBSERVATION.

Ulcères atoniques durant depuis six mois. — Deux cautérisations avec le nitrate acide de mercure. — Guérison en un mois.

Le nommé Rose, âgé de cinquante-deux ans, d'une constitution tout-à-fait délabrée, ayant eu la maladie vénérienne il y a vingt-cinq ans, entra à l'hôpital Saint-Louis, le 15 mars 1824, pour se faire

traiter de trois ulcères rebelles et anciens. L'un, de la largeur d'une pièce de cinq francs, était placé tout-à-fait en bas de la jambe, immédiatement au-dessus de la malléole externe; les deux autres, de la grandeur d'une pièce de vingt sous, étaient placés au-dessus du premier. Ces trois ulcères, venus sans cause connue, étaient d'une forme arrondie, d'une couleur grise et blafarde; la peau environnante était décolorée et livide, le pus de mauvaise nature. Ils existaient depuis six mois, et avaient résisté à tous les traitemens.

On jugea donc l'emploi du nitrate acide de mercure bien indiqué, et la première cautérisation fut faite le 18 mars.

Le 24, chute des escharres, meilleur aspect des ulcères, suppuration de meilleure nature.

Le 30, deuxième cautérisation.

Le 10 avril, l'un des petits ulcères est cicatrisé; les deux autres ont beaucoup diminué de largeur.

Le 20, tous les ulcères sont cicatrisés. Les cicatrices étant faibles et d'une couleur livide, on donna des toniques à l'intérieur, et le malade resta un mois à l'hôpital pour se reposer.

Vers la fin de mai, une cicatrice s'étant enflammée, il se forma une nouvelle ulcération, que l'on regarda comme atonique, et sur laquelle on voulut appliquer des compresses trempées dans une décoction aromatique. Mais l'ulcération restant stationnaire, on la cautérisa avec le nitrate acide de mercure; et dans les premiers jours de juin, la cicatrisation fut achevée.

VIII.e OBSERVATION.

Dartre rongeante scrophuleuse au nez depuis l'enfance. — Cautérisations avec le nitrate acide de mercure. — Guérison au bout de sept mois.

La nommée Césarine Bot, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, atteinte depuis son enfance d'une dartre rongeante scrophuleuse au nez, entra à l'hôpital Saint-Louis le 1.er mars 1824. Les bains sulfureux, tous les cérats, tous les antiscrophuleux ordinaires n'avaient pu apporter la moindre amélioration à cette affection.

Lorsque cette malade se présenta à l'hôpital Saint-Louis, toute la peau du nez, depuis le lobe jusqu'à la racine, était rouge, tuméfiée, parsemée d'ulcérations et de croûtes qui recouvraient un pus fétide. Les ulcérations étaient profondes sur les ailes du nez, dont les cartilages étaient atteints et en partie détruits. L'intérieur même des narines offrait des croûtes nombreuses et des ulcérations douloureuses.

Le traitement ordinaire ayant échoué de nouveau, on employa le nitrate acide de mercure.

On cautérisa soigneusement à l'aide d'un petit pinceau de charpie tous les points malades. Cette cautérisation fut répétée tous les cinq, six ou huit jours, et au mois de novembre, la malade était tout-à-fait guérie. Les croûtes ne se reproduisaient plus, et les cicatrices semblaient de bonne nature.

IX.e OBSERVATION.

Dartre rongeante scrophuleuse à la lèvre supérieure et au nez. — Cautérisations avec le nitrate acide de mercure. — Guérison.

La nommée Reine Fournier, âgée de dix-neuf ans, d'un tempérament lymphatique, entra à l'hôpital Saint-Louis le 7 mai 1825. Elle

était affectée depuis quatre ans d'une dartre scrophuleuse rongeante, qui peu à peu avait détruit le lobe du nez, une partie des cartilages latéraux, et la lèvre supérieure, malgré tous les traitemens qu'avaient employés les médecins aux soins desquels elle avait été confiée.

Lorsqu'elle entra à l'hôpital Saint-Louis, la gencive de l'arcade dentaire supérieure commençait à être affectée. Toute la peau environnante était enflammée et d'un rouge livide.

On eut de suite recours au nitrate acide de mercure pour arrêter cette maladie dégoûtante. Les douleurs et le gonflement furent considérables; mais une chose bien remarquable, c'est que quelques heures après, non-seulement le gonflement et la douleur s'étaient dissipés, mais cette rougeur livide des parties environnant l'ulcération avait elle-même disparu.

Cette malade étant très-pusillanime, et ne se décidant que difficilement aux cautérisations, on mit toujours quinze jours ou trois semaines d'intervalle entre chacune, et cependant la cicatrisation était presque complète, lorsqu'une nouvelle destination de la salle força, vers le milieu du mois de décembre, d'évacuer les malades qui s'y trouvaient. On conseilla à la malade des pansemens avec la pommade au calomélas, et j'ai reçu dernièrement des nouvelles qui m'ont appris qu'elle est tout-à-fait guérie.

X.e OBSERVATION.

Dartre squameuse lichénoïde à la face depuis trois ans. — Neuf cautérisations par le nitrate acide de mercure. — Guérison sans cicatrice au bout de cinq mois.

Il y a trois ans qu'à la suite d'un érysipèle à la face et de la cessation des menstrues, madame Marie-Jeanne Bessières, âgée de cinquante-quatre ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, fut atteinte d'une dartre squameuse lichénoïde (*psoriasis inveterata*), qui envahit toute la face, et prit, quelque temps après, le caractère rongeant, surtout vers l'aile gauche du nez.

Le cartilage de ce côté était déjà un peu affecté lorsque la malade se présenta à M. *J. Cloquet*, qui lui proposa la cautérisation par le nitrate acide de mercure.

La première fut faite le 25 juin 1825. La malade revint huit jours après, étant sensiblement mieux. On réitéra plusieurs fois l'application du caustique, et enfin, au commencement de décembre 1825, madame Bessières était parfaitement guérie sans la moindre cicatrice, excepté à l'aile gauche du nez, dont une portion du cartilage avait été détruite avant la première cautérisation. La malade n'avait cependant suivi aucun traitement régulier à l'intérieur; elle avait suspendu les cautérisations pendant six semaines; elle n'avait pas discontinué ses travaux, qui la forçaient de s'exposer continuellement à l'action d'un fourneau ardent, et l'obligeaient à supporter des veilles et des fatigues continuelles. Toutes ces causes ont dû nécessairement retarder de beaucoup la guérison, qui n'a été entière qu'au bout de cinq mois de traitement.

Je pourrais présenter ici un bien plus grand nombre d'observations d'ulcères, de dartres rongeantes, etc., guéris par l'application plus ou moins répétée du nitrate acide de mercure. Depuis deux ans, l'hôpital Saint-Louis nous a offert une foule de maladies de ce genre plus ou moins rebelles et anciennes, qui, pour la plupart, ont cédé à ce mode de traitement; mais je crois que le petit nombre d'observations que j'ai publiées, eu égard à l'ancienneté et à la gravité des affections qui en font le sujet, prouvent assez en faveur de ce médicament, et qu'une foule d'observations de maladies moins graves guéries par son application n'ajouterait rien aux preuves déjà données.

Il ne faut cependant pas croire que le nitrate acide de mercure n'ait jamais éprouvé de revers. En effet, on l'a employé contre quelques cancers de la peau (1); mais bientôt on a été obligé de cesser

(1) A l'Hôtel-Dieu, M. *Récamier* a employé plusieurs fois avec succès le nitrate de mercure dissous dans l'eau régale. — M. *Marjolin* a guéri deux carcinomes de la peau au moyen du même caustique.

son emploi pour recourir à des caustiques plus énergiques, tels que les préparations arsénicales, le feu, etc.

C'est en vain qu'on a cautérisé certains ulcères vénériens : un traitement antisyphilitique complet a été nécessaire pour obtenir leur cicatrisation. Peu d'autres affections ont résisté à l'action de ce médicament.

D'après tout ce qui précède, il m'est permis, je crois, de conclure que le nitrate acide de mercure est un caustique très-précieux, qu'il modifie d'une manière très-heureuse la surface des ulcérations scrophuleuses, syphilitiques, atoniques, rebelles à tous les autres moyens thérapeutiques; qu'il les dispose d'une manière très-favorable à une prompte cicatrisation; et qu'enfin l'on ne saurait trop répandre l'usage de ce médicament, qui, toutes les fois qu'il sera employé à propos, ne manquera pas d'avoir des effets avantageux.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΟΥΣ ΑΦΟΡΙΣΜΟΙ.

Α'.

Ἕλκεσι τὸ μὲν ψυχρὸν δακνώδες, δέρμα πορισκληρύνει, μελαίνει, ὀδύνην ἀνωπύλον, ῥίγεα πυρετώδεα, σπασμούς, τελάνους ἐμποιέει. (Τμῆμα πέμπτον, ἀφορ. κ'.)

Β'.

Τὰ περιμάδηρα ἕλκεα, κακοήθεα. (Τμῆμα ἕκτον, ἀφορ. δ'.)

Γ'.

Τοῖσιν ὑδρωπικοῖσι τὰ γενόμενα ἕλκεα οὐ ῥηϊδίως ὑγιάζεται. (Τμῆμα ἕκτον, ἀφορ. η'.)

Δ'.

Ἕλκεα ὁκόσα ἐνιαύσια γίγνεται, ἢ μακρότερον χρόνον ἴσχει, ἀναγκαίη ὀστέον ἀφίστασθαι, καὶ τὰς οὐλὰς κοίλας γίγνεσθαι. (Τμῆμα ἕκτον, ἀφορ. μέ.)

Ε.

Ἐπὶ ἰχυρῷ σφυγμῷ ἐν τοῖσιν ἕλκεσιν αἱμορραγίη. (Τμῆμα ἑβδομον, ἀφορ. κά.)